

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

Poste :

Un an... 35 fr.
Six mois... 21
Trois mois... 12

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Fiechter, 2.

POLITIQUE, LITTÉRAURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

24 Novembre 1879.

Chronique générale.

Une grosse nouvelle a surgi hier matin. Le cabinet, qui s'était résolu à peser de tous ses efforts sur la Chambre, pour ajourner à la session prochaine la discussion des lois Ferry, rencontre un opposant. M. Jules Ferry entend que ses lois sur l'enseignement soient discutées dès la reprise de la session, ou, au cas contraire, il se retirera immédiatement du cabinet.

On lit dans le Monteur :

« A peine nommé gouverneur de la Martinique, M. Gent est révoqué, et révoqué pour de bonnes raisons, nous n'en doutons pas. Mais ces raisons, qui ont entraîné une révocation méritée, il eût été sage de les connaître et de les apprécier avant de faire la nomination.

» Aussi bien dans quelle situation le gouvernement s'est-il placé vis-à-vis de M. Gent et vis-à-vis de l'opinion ?

» Vis-à-vis de M. Gent il s'est donné le tort, par une nomination précipitée, d'amener le député du Vaucluse à se démettre de son mandat. Cette démission, M. Gent ne peut plus la reprendre. Le voici donc sans place, et pour peu intéressant qu'il soit et que nous le tenions, ce fait n'en constitue pas moins pour le gouvernement un embarras de situation qu'il aurait pu aisément épargner.

» Enfin, vis-à-vis de l'opinion, le gouvernement s'est donné le tort de paraître passer tout d'abord légèrement sur les raisons si graves qui l'amènent aujourd'hui à révoquer M. Gent. De deux choses l'une : ou il a été léger, ou il a été peu scrupuleux. Il se trou-

vera des gens pour dire qu'il a été tout à la fois l'un et l'autre. »

Le nouveau gouverneur militaire de la Martinique, M. Hyacinthe-Laurent-Théophile Aube, est âgé de 53 ans. Il est au service de la marine depuis 1840. Pendant la guerre franco-allemande, il a pris une large part à la défense nationale, et s'est fait remarquer par sa belle conduite.

M. Aube est en même temps un écrivain distingué ; il a à plusieurs reprises collaboré à la Revue des Deux-Mondes. Il est officier de la Légion-d'Honneur. M. Aube est le beau-frère du général Faïdherbe.

La haine des républicains contre la religion n'a pas besoin de prétexte ; le préfet de Lyon vient d'annoncer au conseil municipal qu'à Pâques ou à la fin de l'année scolaire au plus tard, les congréganistes seraient expulsés de toutes les écoles publiques. Le conseil municipal de Lyon, voyant le préfet si bien disposé, l'invite à appliquer la loi interdisant la mendicité à tous les vagabonds et aux membres des congrégations religieuses.

Les Filles de saint Vincent ne pourront plus solliciter la charité des catholiques pour les pauvres qu'elles nourrissent. Les Petites-Sœurs des Pauvres, qui ne vivent que d'aumônes, devront mettre sur le pavé les vieillards infirmes qu'elles entourent de tant de soins. Telle est l'intelligence des édiles lyonnais ; tel est leur amour pour le peuple ! N'est-ce pas que nous en sommes déjà à la République de l'imbécillité ?

A Paris, le rapporteur du budget municipal, M. Roche, demande la suppression de toutes les dépenses mises à la charge de la Ville pour l'entretien des églises, des presbytères, etc. Ces dépenses sont obligatoires, le citoyen Roche le sait, mais, dit-il, ma proposition n'en a pas moins sa raison d'être. Le Siècle approuve fortement ; le Temps, le National blâment, au contraire, mais ils ne blâment que l'opportunité de la

mesure. Respectez la loi, disent ces journaux, vous empiétez sur les attributions de la Chambre. Attendez, dit le National, que le Concordat soit supprimé, et plus tôt il le sera, mieux cela vaudra.

Les catholiques comprendront-ils enfin que la République a déclaré la guerre à la religion même ? M. Madier de Montjau, à une réunion dans la Drôme, réclame l'égalité des prêtres, et, pour conquérir l'égalité, les prêtres doivent d'abord « quitter la soutanelle » Le député radical termine son discours par ces mots significatifs : « Je ne dirai pas seulement : le cléricisme, voilà l'ennemi !, mais : le catholicisme, voilà l'ennemi ! »

Est-ce clair ?

Non content de destituer les maires qui avaient assisté aux banquets royalistes, le ministère, cédant à la pression radicale, avait voulu destituer les officiers de l'armée territoriale qui se trouvaient dans le même cas. M. de Carayon-Latour était la victime désignée. Il avait tous les titres : n'est-il pas sénateur ; n'a-t-il pas pendant la guerre rendu les plus grands services à la France, et M. Challemel-Lacour n'avait-il pas menacé de le fusiller, lui et tous ses mobiles ?

Mais la loi accorde certaines garanties aux officiers de l'armée ; le ministère fut obligé de constituer un conseil d'enquête, et ce conseil vient de rendre son jugement. Par quatre voix contre une, il a décidé qu'un lieutenant-colonel de l'armée territoriale avait bien le droit, dans un banquet privé, de crier : vive le Roi !

L'indépendance dont la justice militaire vient de faire preuve honore l'armée, mais quelle explosion de colères cet arrêt va susciter dans le parti républicain ! Nous ne nous en plaignons pas.

L'Agence Havas communique la note suivante :

« On nous assure qu'une information est ouverte contre le journal le Gaulois, pour la

publication d'une adresse au comte de Chambord. »

Est-ce que l'Agence Havas a perdu tout bon sens ? ou bien son correspondant officieux a-t-il voulu lui faire une mystification ?

Ce n'est pas seulement contre le Gaulois qu'il faut informer, mais encore contre tous les journaux, y compris l'Union, qui ont publié la même adresse. Le Voltaire et le Mot d'Ordre, ainsi que d'autres feuilles radicales ou ministérielles, sont coupables du même délit, si délit il y a. C'est donc la presse presque tout entière qui doit être traduite en police correctionnelle.

L'affaire, avec ses proportions, ne manquerait pas de piquant. Le Gaulois le comprend si bien qu'il ne s'effraie pas de la nouvelle, et appelle la note de l'Agence Havas « un comble » ! C'est, en effet, le comble du grotesque.

Si une pareille poursuite est engagée contre quinze ou vingt journaux, nous invitons M. Le Royer et M. Lepère à venir à l'audience, nous leur promettons des émotions !

M. Gambetta fait en ce moment sonder ses collègues de la Chambre pour connaître les chances qu'il a d'être réélu à la présidence.

Dans le cas où son élection lui paraîtrait douteuse, il consentirait à prendre la présidence du conseil à défaut de celle de la Chambre.

Nous croyons savoir d'ailleurs que les amis de M. Gambetta, dans l'éventualité d'une crise ministérielle au mois de janvier, seraient chargés par le président de la Chambre de soumettre au préalable à l'adhésion des chefs de la majorité républicaine du Sénat le programme politique de M. Gambetta.

Si M. Gambetta accepte la mission de former un cabinet, il entend rester au pouvoir au moins jusqu'aux élections de 1884, et ce n'est qu'après avoir obtenu la promesse de la majorité sénatoriale d'un concours absolu sur toutes les questions qu'il prendra la direction des affaires.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AVENTURES D'UN GENTILHOMME

(Suite.)

EPILOGUE.

En 1816, Rosven était rebâti, Saint-Ermeil s'était repeuplé. Pierre Gavésio, arrivé à l'âge de quatre-vingts ans, voyait la famille de ses maîtres dans un état florissant sous tous les rapports. Ses derniers jours étaient heureux.

La prise d'armes de 1815 n'avait eu de suite funeste pour aucun des châtelains de Rosven ; et le paix était affermie non-seulement en Bretagne et en France, mais dans toute l'Europe.

Arrache-Tout, après avoir pieusement accompli la volonté de son vieux capitaine, en appendant aux voûtes de Sainte-Anne d'Auray le modèle du vaisseau le Diadème, fabriqua pour les châtelains celui du Passe-Partout ; mais ensuite il se lassa de vivre dans les bois, la mer lui manquait. Ermeil le voyant triste lui fit avouer la cause de sa mélancolie, et aussitôt on lui acheta un bateau de pêche. Arrache-Tout alors, quoiqu'il eût cinquante ans

bien passés, épousa une des filles de Gavésio, veuve d'un Chouan.

Toutes les semaines, le pêcheur et sa femme rendaient visite au manoir. Ils y rencontraient presque toujours Ermeil et Francisca, fixés à Kerbozec, mais qui venaient sans cesse à Rosven chez le bonhomme Hilaire.

Montreuil et Mélite, qui habitaient au château de Montreuil, entre Niort et Poitiers, ne laissaient jamais s'écouler une année sans passer quelques mois à Rosven, où s'élevait déjà une nouvelle génération, car Dominika de La Faugerais était mariée et avait même un jeune garçon.

Pierre Gavésio vit ainsi sept générations de maîtres : en effet, dans sa première enfance il avait vécu en même temps que le grand-père du vieux Jean-François, et dans sa vieillesse il pouvait bercer le petit-fils d'Hilaire.

Mélite et Francisca, toutes deux depuis longtemps, et toutes deux, il faut bien l'avouer, âgées de quarante-quatre ans bien sonnés, concurent cependant un projet digne de leurs jeunes années. Elles proposèrent à leurs maris un grand voyage en Bretagne, en Vendée, dans les Pyrénées et sur les bords du Rhin.

Saint-Vincent et Bischoven étaient des lieux qu'elles tenaient à visiter.

Le chevalier de La Faugerais et le comte de Montreuil opposèrent bien quelque résistance, mais

les récoltes avaient été superbes, les enfants poussaient des cris de joie, les maris furent vaincus. On partit. On partit pour un véritable tour d'Europe. Le voyage commença par un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, où l'on vit le vaisseau le Diadème appendu en mémoire de Mathieu Piment, le bienfaiteur de la famille.

Un service funèbre fut célébré pour le repos de l'âme du vieux corsaire, dont on visitait la tombe à peu de jours de là, car, après une courte halte à Brest, où Ermeil et Montreuil avaient chacun un fils dans la marine, on se rendit à Morlaix. Alain était du voyage, il pleura sur la tombe du valeureux Piment ; la famille reconnaissante y déposa des couronnes d'immortelles.

A Rennes, un pieux devoir du même genre fut rendu à la mémoire de Morvan-Béquille. Le mendiant avait été guillotiné comme aristocrate et Chouan. Conduit au supplice dans une charrette pleine de gentilshommes, il chanta le Salve Regina, suivant l'usage des brigands vendéens ou bretons, jusqu'au moment où le triangle d'acier trancha le fil de sa longue existence.

Le voyage en Bretagne et en Vendée fut tout entier consacré au culte des plus nobles souvenirs. Alain rougissait souvent, car ses maîtres montraient à leur famille les lieux où il avait combattu à leurs côtés, les endroits où il avait sauvé l'un ou l'autre au péril de sa vie. Mais, à Saint-Vincent,

des émotions d'une autre nature attendaient la famille.

Antonio, dans son aire de contrebandier, ne put retenir sa joie en voyant les pèlerins ; il embrassait Alain, il baisait les mains de Montreuil et d'Ermeil.

Et d'abord, il faut le dire : — La Révolution française n'avait rendu que plus actives les aventureuses expéditions des contrebandiers sur les frontières des Pyrénées ; José Muniz, peu de temps après son mariage avec Dominika, remplaça dans le commandement le vieil Andros Matilla, condamné par des rhumatismes à rester désormais au bourg de Saint-Vincent ; et Dominika continua d'accompagner son époux comme autrefois elle suivait son père.

Au village, on parlait de temps en temps du muletier Antonio, dont l'émigration fit travailler l'imagination fertile des montagnards. Une vieille bohémienne avait affirmé qu'il reviendrait un jour avec des richesses considérables et qu'on le verrait se promener en habit bourgeois avec une canne à pomme d'or sur la place de l'Église. Ce riant tableau tranquillisait fort José Muniz et sa famille.

Lorsque la guerre se déclara, le bourg de Saint-Vincent prit parti pour l'Espagne contre la France ; les contrebandiers se transformèrent en autant de terribles guerilleros qui, sans se faire faute de pillage, servirent d'auxiliaires au général Ricardos contre le vieux Dagobert dont les troupes furent refoulées

\*\*\*  
Dans une de nos précédentes informations, nous avons dit que M. Challemeil-Lacour, en excursion révolutionnaire dans le Midi, avait été invité, comme fonctionnaire du gouvernement, à revenir à Paris. M. Challemeil-Lacour, paraît-il, se garda bien de tenir compte de cette première invitation, lorsqu'une seconde injonction, plus formelle cette fois, lui fut adressée du cabinet de M. Waddington, mettant l'ambassadeur de France en Suisse en demeure de donner sa démission ou de cesser ses pérégrinations qui créaient de véritables difficultés au gouvernement.

\*\*\*  
On nous assure que, dans les faubourgs et les ateliers de Paris, M. Gambetta n'est plus désigné que sous cette appellation ironique et dédaigneuse : *le comte Gambetta*.

\*\*\*  
On reparle de nouveau, dans les hautes régions du gouvernement, de la création jugée nécessaire d'un ministère de la police dans lequel serait absorbé la préfecture de police et la sûreté générale.

Pour preuve que l'on s'occupe de cette création, c'est qu'un travail spécial à ce sujet a été remis au Président de la République, et que ce travail a été fait sur sa propre demande.

\*\*\*  
Il s'est fondé à Paris, il y a quelque temps déjà, une sorte de service occulte de la presse radicale pour les journaux de province, et à la tête duquel se trouve placé en ce moment un député qui dirige cette nouvelle organisation, en donnant chaque jour le mot d'ordre aux feuilles de la coterie. Mais ce qu'il y a de particulier, c'est que ce député reçoit lui-même le mot d'ordre du Palais-Bourbon, dont le seigneur et maître joue, comme toujours, double rôle politique pour bénéficier de la meilleure situation.

\*\*\*  
Le conseil d'administration des mines de Commentry vient encore de décider une nouvelle réduction des jours de travail parmi les ouvriers mineurs.

Ce nouveau chômage, ajouté aux précédents, provoque une grande irritation parmi les ouvriers qui se plaignent de n'avoir jamais eu tant à souffrir que depuis la République.

#### LES GRÈVES.

L'agitation ouvrière prend des proportions inquiétantes. Rien que dans la journée de dimanche, ont eu lieu les réunions des chambres syndicales des mouleurs en fonte, des ouvriers boulangers, des ouvriers maçons, des ouvriers bijoutiers, des ouvriers en cuir et peaux, des ouvriers serruriers, des ouvriers peintres en bâtiments, des ou-

sur Perpignan.

En 1816, Antonio était vieux, il avait soixante-un ans, et jouait dans le bourg à peu près le même personnage qu'Andres Mutilla en 1790.

L'aventureux contrebandier, qui avait servi tour à tour les coalisés contre les révolutionnaires, les Français contre les Prussiens, les Bleus contre les Blancs, et les Blancs contre les Bleus, et puis qui s'était fait corsaire pour battre les Anglais sous Mathieu Piment, se battit enfin pour les Espagnols contre les Français; il conservait toujours religieusement le souvenir du capitaine d'Amblemont. Antonio avait rapporté de ses courses maritimes une somme considérable qui lui permit d'accomplir en tous points la prédiction de la bohémienne. — Il se promenait sur la place de l'Église en habit bourgeois, avec une canne à pomme d'or. — Ses aventures contribuèrent à augmenter le penchant des Basques pour l'émigration; mais pour sa part il était décidé à ne plus bouger, il habitait chez son frère José avec la belle Dominika, sa belle-sœur, contemporaine de Mélie et de Francisca. On a peine à se figurer la joie de la Basquaise, lorsqu'on lui dit qu'une jeune femme de la famille avait reçu son nom.

Sous les yeux des voyageurs se reproduisirent des tableaux chers à leur souvenirs : Mêmes danses, mêmes chansons, mêmes drames avec costumes grotesques,

vriers coloristes et des ouvriers charpentiers.

Pour peu que cette agitation continue, les grèves s'éterniseront. Celle des fondeurs à Paris se prolonge dans des conditions ruineuses pour les patrons. Certaines maisons perdent jusqu'à 4,500 ou 4,800 francs par jour.

Les grévistes affirment pouvoir tenir jusqu'au premier janvier.

Au sujet des subsides qui alimentent la grève, il y a une curieuse remarque à faire : Jusqu'ici, les ouvriers allemands recevaient un salaire inférieur de 2 fr. à celui des ouvriers français. Depuis la grève, les patrons, faute de mains, emploient les Allemands au plein tarif.

D'autre part, les ouvriers allemands soutiennent la grève en faisant abandon de 50 centimes par jour. Il en résulte encore pour eux un bénéfice de 4 fr. 50 sur les anciens prix. Ils ne demandent pas mieux, on le comprendra, que de voir durer la grève le plus longtemps possible.

\*\*\*  
On écrit d'Alger, 22 novembre :

« Hier soir a éclaté un nouveau sinistre plus épouvantable. Le théâtre de la Perle et les maisons adjacentes ont été brûlés. La consternation est générale; les pertes sont considérables. La ville était couverte d'une pluie de feu.

« Plusieurs incendies ont été allumés et aussitôt éteints. Le théâtre seul a entièrement brûlé.

« Aucune mort n'est signalée; deux personnes seulement ont été blessées. Le directeur du théâtre, M. Rouland et sa femme, ont eu de légères blessures aux poignets.

« Le feu, qui avait repris au premier foyer, a été éteint ce matin. Les victimes d'avant-hier sont au nombre de quatre morts, dix blessés, pompiers, militaires ou civils. »

#### Chronique militaire.

C'est dans quelques jours que comparaitront devant le conseil d'enquête les quarante-huit officiers de réserve ou de territoriale qui ont pris part aux banquets légitimistes du 29 septembre.

On va expérimenter prochainement un uniforme nouveau pour les officiers d'infanterie. On n'est pas encore fixé sur la question de savoir si on adoptera une tunique ample avec le ceinturon en dessous ou un dolman rappelant celui de l'artillerie.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

Vendredi soir, à la suite d'une querelle avec le sieur Bazille, le nommé Collinet a porté à ce dernier un coup de couteau en

pleine poitrine. La blessure est grave, mais on espère cependant qu'elle ne sera pas mortelle.

Voici, paraît-il, quel était l'objet de la querelle. Bazille ne voulait pas qu'un étranger travaillât à Saumur comme portefaix; or, Collinet est étranger: de là une lutte dans laquelle celui-ci a fait usage de son couteau.

Collinet a été aussitôt écroué à la maison d'arrêt.

#### PROCÈS DU *Courrier d'Angers*.

Nous lisons dans l'*Union de l'Ouest*:

Vendredi, 21 novembre, à l'audience du tribunal correctionnel d'Angers, le *Courrier d'Angers* a été condamné à 200 francs d'amende et à l'insertion du jugement *in extenso* dans les cinq journaux d'Angers.

Notre confrère était poursuivi, à la requête du ministère public, pour délit d'outrage commis envers M. Chudeau, substitut de M. le procureur général, à l'occasion du discours prononcé par celui-ci à l'audience solennelle de rentrée de la Cour et des tribunaux.

De l'audience, qui a tenu attentive, de midi à quatre heures, l'immense foule qui remplissait la salle, le prétoire et les tribunes, nous aurions beaucoup à dire; mais l'incertitude des lois qui régissent la presse ne nous laisse franchement que la liberté de tracer le programme horaire du *scenario*.

Le tribunal était présidé par M. Richard, qui a dirigé les débats avec autant de tact que de fermeté; à ses côtés, siégeaient MM. Peltier et Chénau. Le siège du ministère public était tenu, comme en toute affaire d'importance, par le procureur de la République. La loi ne nous interdit pas de constater que M. Ch. Dumont n'a pas été toujours heureux dans ses arguments et ses moyens au service de la prévention. Nous ignorons qui a demandé le procès; si la majesté de la loi *in abstracto*, ou la dignité des personnes, ou l'intérêt de la politique républicaine commandait impérieusement la poursuite; mais, à notre sentiment, le ministère public n'a pas gagné, devant l'opinion publique, la cause qu'il avait charge de soutenir. Sa réplique notamment a été désastreuse. M. le substitut Chudeau et sa harangue de rentrée ont vraiment pâti des commentaires juridiques ou littéraires de M. le procureur de la République.

M<sup>e</sup> Jolibois, député, du groupe de l'Appel au peuple, ancien procureur général, défendait M. Henri de la Garde. C'est justice de dire qu'il a fait preuve d'un remarquable talent. A plusieurs reprises, sa parole chaleureuse ou ironique, ses vives saillies, sa logique inexorable ont provoqué dans l'auditoire ces murmures d'approbation, ces frémissements involontaires et sympathiques, qui, dans une autre enceinte, auraient éclaté en applaudissements. Sa critique du discours de M. Chudeau, cause première de tout le procès, l'a amené à rendre à l'évêque d'Angers, M<sup>e</sup> Freppel, et à l'épiscopat un hommage éclatant, qui n'a pas été le passage le moins remarqué de son éloquente plaidoirie. Plus tard, dans sa véhémence répli-

que à M. le procureur Dumont, ayant presque à se défendre lui-même contre de téméraires personnalités, M<sup>e</sup> Jolibois a eu les fiers et mâles accents qui font le grand orateur. Quand il a eu fini, de toutes parts, sans distinction d'opinion, les félicitations lui sont venues sincères et empressées.

A quatre heures, les débats ont été clos et la cause mise en délibéré.

A cinq heures et demie, l'audience était reprise, et M. le président Richard, d'une voix nette et ferme, donnait lecture du jugement, dont nous avons résumé plus haut le dispositif. Ajoutons ici que, dans ses considérants, le tribunal atténue ce que le dispositif a de rigoureux. Nous devons remercier les juges d'avoir ordonné la publication du jugement dans tous les journaux d'Angers; il est bon qu'il soit connu de tous. Dès qu'il sera possible, l'*Union de l'Ouest* le publiera en bonne place; et nos lecteurs estimeront, comme nous, que si le *Courrier d'Angers* paie l'amende, ce n'est pas lui qui est battu.

#### CHEMIN DE FER DE MAINE-ET-LOIRE ET NANTES.

Les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de Maine-et-Loire et Nantes, réunis en assemblée extraordinaire, le 29 octobre dernier, ont voté la dissolution de la Société, dont les lignes ont été, comme on sait, rachetées par l'Etat.

M. Léon Sancier, ancien administrateur délégué, a été nommé liquidateur avec tout pouvoir pour liquider les comptes relatifs à la section de Montreuil-Bellay à Angers, et achever la construction de la ligne de Thouarcé à Chalonnes.

M. Solacroup, qui a administré pendant de longues années, avec une rare intelligence, la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, vient de donner sa démission, déterminée par l'affaiblissement de sa santé. C'est un Breton, M. Sévène, qui remplace M. Solacroup dans ses fonctions de directeur général.

#### LE DIVORCE ET L'ART DE S'EN FAIRE DES RENTES.

##### Conférences de M. Naquet.

A Angers, la conférence de M. Naquet sur le Divorce a été, pour le conférencier, un succès d'argent, et non pas de persuasion. D'aucuns prétendent que M. Naquet a fait 3,500 fr. de recette. Nous admirons comme il est facile, en notre temps, de se créer des rentes à exploiter la curiosité publique. Le métier est vraiment lucratif; quiconque a quelque chose d'extraordinaire, bon ou mauvais, à montrer ou à dire, est assuré du gain.

Pour ce qui est, au fond, de la thèse de M. Naquet, les plus portés à louer l'orateur démocrate trouvent que c'est drôle, mais que ça ne prouve pas grand-chose. Malgré son esprit, car il en a, malgré ses paradoxes et ses sophismes, M. Naquet a paru long. Cela juge le conférencier et sa thèse.

Mais, après tout, qu'importe à M. Naquet? Il a fait recette à Angers (ô Athéniens!), il va faire recette ailleurs et rira bien de ceux qui courent l'entendre. (*Union de l'Ouest*.)

D'Angers, le conférencier s'est rendu à Nantes, où il a réuni son auditoire à la Renaissance.

Là, les entrées ont produit 3,000 francs, dont il faut déduire 500 francs pour location de la salle. Bénéfice net, 2,500 francs.

M. Naquet a-t-il fait sur cette somme un petit prélèvement au profit des frères et amis qui reviennent de Nouméa?

Un de ses auditeurs a adressé à l'*Esperance du Peuple* la lettre suivante :

« Je suis allé hier, je le confesse, entendre M. Naquet à la Renaissance. — J'étais curieux de revoir ce petit homme que j'avais aperçu à Bordeaux, pendant l'année terrible, où il étonnait les passants par sa chevelure, sa bosse, son allure déhanchée, comme il étonna plus tard la Commission des Marchés par l'extravagance de ses achats de canons. Quel plaisir de retrouver rajeuni par la République le vieux *Mayeux* de 1830, bossu, le nez rouge, l'œil toujours vif, déluré, sceptique, patriote, volcan en amour comme en politique, traduisant dans son libre langage les pages brûlantes d'*Indiana* et de *Valentine* en faveur du divorce, et criant pour se résumer : « Vive l'amour ! et ben pour les sergents ! » Je comptais m'amuser ; hélas !

d'Austerlitz et de Wagram, que la famille allemande avait plusieurs fois vus passer à Bischoven durant l'ère impériale. De petits meubles à l'usage des grenadiers, des pipes, des briquets, des épinglettes, furent remises à Ermel par les excellentes Allemandes.

(La fin à demain.) G. DE LA LANDELLE.

#### Théâtre de Saumur.

Direction CHAVANNES.

Mardi 25 novembre 1879,

REPRÉSENTATION AVEC LE CONCOURS DE

M<sup>lle</sup> REGGIANI

Première chanteuse contralto

#### MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Michel Carré et J. Barbier, musique d'AMROISE THOMAS.

M<sup>lle</sup> REGGIANI remplira le rôle de Mignon.

Les autres rôles seront joués par M<sup>lle</sup> Lagye, M<sup>lle</sup> Gense, Sureau, Delersy, Letellier, Bignon, Ludovic et Guiraud.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/4.

Le prix des places pour cette représentation est fixé comme suit : Loges de balcon, fauteuils, stalles, 4 fr. 50; parquet, pourtour, premières loges, 3 fr.; baignoires, 3 fr. 50; parquet militaire, 2 fr.; parterre, 2 fr.; parterre militaire, 1 fr.; secondes, 1 fr.; amphithéâtre, 50 centimes.

M. Naquet a fait couper ses cheveux, il fait sa raie comme nos commis de nouveautés; il porte la cravate blanche et l'habit noir comme un notaire, et il serait aisé de trouver dans un barreau d'arrondissement des stagiaires capables de plaider, avec plus de chaleur et d'ampleur, la cause du divorce.

Mais M. Naquet est républicain, on l'écoute et on l'applaudit; qu'on ne dise pas néanmoins qu'il manque d'esprit; il en a, et beaucoup, la preuve c'est qu'il a trouvé le moyen de se faire dix mille livres de rentes plus facilement qu'en élevant des lapins; il lui suffit d'aller de ville en ville réciter des banalités qui, je lui rends cette justice, ne sont nullement inconvenantes, devant un public qui lui prête ses oreilles et lui donne son argent.

#### POITIERS.

On lit dans le *Journal de la Vienne* de samedi :

Le train spécial qui emmenait en Espagne l'archiduchesse Marie-Christine, future reine d'Espagne, et sa mère, l'archiduchesse Elisabeth, est entré hier en gare de Poitiers, ainsi que nous l'avions annoncé, à 1 heure 25 minutes.

Ce train marchait avec une vitesse de 65 kilomètres à l'heure, de Paris à Orléans; 70 kil. d'Orléans à Poitiers; 65 kil. de Poitiers à Angoulême, et enfin 70 kil. d'Angoulême à Bordeaux, où il est arrivé à 6 heures 30 minutes.

Le train se composait de dix wagons: huit autrichiens, deux français de la Compagnie d'Orléans. Dans le nombre, deux fourgons et deux wagons-salons.

Les archiduchesses descendent d'un wagon-salon tendu en velours rouge, et se dirigent vers le buffet dont nous avons décrit la décoration.

A la table des archiduchesses ont pris place dans le petit salon :

Le baron de Schloissnig, comtesse de Taaffe, comtesse de Daun, prince de Kinsky, marquise de Pallavicini, comtesse d'Andrassy, comtesse de Cappy, comte de Bellegarde et comte de Mitrowsky.

Après le déjeuner, un magnifique bouquet, composé de fleurs d'orange, de roses et de lilas blanc, a été offert à l'archiduchesse par le jeune Gaston Huguenot, fils du directeur du buffet.

Le train s'est remis en marche à 2 h. 35 minutes, avec 10 minutes de retard. De nombreux curieux se pressaient aux alentours de la gare et sous la marquise, pour assister au départ du train royal. Les archiduchesses ont salué gracieusement la foule qui se pressait sur leur passage.

Avant le départ du train royal de Poitiers et pendant que la foule encombrant le quai de la gare pour voir et saluer la future reine d'Espagne, le train rapide de Paris à Bordeaux est passé en gare de Poitiers à l'heure habituelle de 2 heures 4 minutes.

Au fond d'un coupé et du côté opposé à la foule, se tenait une femme enveloppée de longs vêtements de deuil, pâle, désolée, les cheveux blanchis, mais portant encore sur toute sa personne la grâce et la majesté: c'était l'impératrice Eugénie!

L'impératrice Eugénie se rend en Espagne près de sa mère, la comtesse de Montijo, dont la santé donne les plus vives inquiétudes. Sa Majesté était accompagnée de M. le duc de Bassano, qui est descendu quelques instants sur le quai.

En voyant s'éloigner cette noble infortunée, dit de son côté le *Figaro*, nous ne pouvions nous empêcher de songer au contraste frappant de ces deux femmes qui traversent la France, se rendant en Espagne, l'une joyeuse et pleine d'espérance, pour y chercher une couronne royale, et l'autre brisée par le malheur, qui va y recevoir peut-être le dernier soupir de sa mère.

Le Conseil général des Deux-Sèvres s'est réuni jeudi dernier en session extraordinaire. Il a voté une somme de 60,000 fr. pour l'établissement d'une Ecole de sous-officiers à Saint-Maixent.

En vertu d'un arrangement intervenu entre les gouvernements français et russe, une modification a été apportée aux règles suivies jusqu'à ce jour pour le dépôt des mar-ques de fabrique. Les industriels français qui voulaient opérer en Russie le dépôt de leurs marques, étaient tenus de se faire dé-

livrer par le greffe des tribunaux de commerce un certificat attestant que les marques en question avaient été admises en France au dépôt légal. Dorénavant, cette attestation devra être délivrée par le ministre de l'agriculture et du commerce. En outre, cette attestation devra être légalisée à l'ambassade russe à Paris.

La régie permet aux débitants de faire des livraisons de vin par quantité de six bouteilles, sans expédition.

Les débitants peuvent-ils en s'autorisant de cette tolérance faire successivement plusieurs livraisons de six bouteilles?

Cette question a été tranchée dans le sens de la négative par le tribunal correctionnel de Nantes.

Un débitant qui a fait porter à l'un de ses clients deux quantités de vin de six bouteilles chacune, à quelques instants d'intervalle, a été condamné à 200 francs d'amende.

L'Écho Saumurois commencera mercredi prochain la publication, en feuilleton, de **L'Automne d'une Femme**, par M<sup>me</sup> CLAIRE DE CHANDENEUX.

#### Bibliographie.

Nous lisons dans la *Défense* :

La Société générale de librairie catholique, qui a déjà rendu tant de services, va prendre possession du magnifique immeuble qu'elle a fait construire, 76, rue des Saints-Pères, et se propose, à cette occasion, d'inaugurer une série de combinaisons nouvelles d'une facilité sans exemple jusqu'à ce jour.

Ainsi, le nombre est grand de ceux qui disposent de peu de ressources et qui aimeraient à se procurer avec quelque facilité les livres dont ils ont besoin. La Société générale de librairie catholique les aidera à se former immédiatement une très-belle bibliothèque, moyennant la minime somme de 5 à 10 francs à payer par mois.

Ces conditions avantageuses sont offertes également aux différentes œuvres de charité qui s'occupent plus spécialement de formation de Bibliothèques communales, paroissiales ou populaires.

Nous venons de parcourir le beau et riche catalogue de la Société générale de librairie catholique, et nous avons constaté que toutes les branches de la science ecclésiastique y sont admirablement représentées.

On y trouve en effet depuis les GRANDS HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE (ces in-folio à l'usage des bibliothèques de premier ordre) jusqu'à l'HISTOIRE DU MONDE de M. Henry de RIANCEY, que tout homme bien pensant doit posséder.

Résumons ce qui est nécessaire à un catholique. D'abord il faut qu'il vive de la vie de l'Église, qu'il soit au courant de son action actuelle, de ses luttes, de ses épreuves, de ses victoires: la *Revue du monde catholique* lui donne tout cela dans ses deux grandes livraisons du 45 et du 30 de chaque mois. Qu'il s'y abonne: nous n'en connaissons ni de meilleur ni de plus complète, car il n'est pas de question politique, religieuse, philosophique, historique, scientifique et littéraire qui ne trouve sa place dans cette importante publication.

S'agit-il du domaine sacré de la piété? Ici encore, nous y trouvons les principaux grands maîtres. Ludolphe le Chartreux, VITA JESUS CHRISTI, Nouet, Grou, Louis de Grenade, Alphonse Rodriguez, saint Jure, saint François de Sales, dont les œuvres défont tout parallèle avec les livres modernes pour la solidité et la substance.

En matière d'histoire et de science, sur lesquelles la controverse et la passion ont ouvert de nos jours des débats si ardents, nous remarquons la création d'une Nouvelle bibliothèque historique et scientifique, à 3 francs le volume, dont le but est de combattre les opinions et les erreurs des ennemis de l'Église et de la Vérité. Il est difficile qu'un prêtre puisse se passer d'une série de ce genre. Comme complément de ces études, nous lui signalerons la collection de la *Revue des questions historiques*.

En fait de livres d'étranges et de luxe, la Société générale de librairie catholique ne le cède en rien aux plus grands éditeurs de Paris, et l'on sait que ses deux chefs-d'œuvre, *Notre-Dame de Lourdes* et *Christophe Colomb*, ont tenu le premier rang parmi les publications de l'Exposition de 1878.

On nous annonce encore qu'aussitôt installée la Société générale de librairie catholique va donner à son activité une impulsion toute nouvelle; ainsi elle fera la commission en GRAND, — elle achètera les bibliothèques et les livres d'occasion, — elle fera l'échange des volumes et des grands ouvrages, — elle fera l'intermédiaire de ses clients et leur proposera bien d'autres combinaisons qu'on fera connaître en leur temps: TOUTES opérations que l'exiguïté de son local actuel ne lui a pas permis d'entreprendre; TOUTES opérations qui doubleront, tripleront ses résultats, en même temps que le bien moral qui en résultera sera immense, incalculable.

Jamais la librairie catholique n'avait agi avec cette force, avec cet éclat, avec une aussi puissante organisation; c'est une révolution à sa façon, et toute pacifique.

Beaucoup de personnes se plaignent d'éprouver chaque matin, au réveil, une grande gêne dans les bronches, comme de l'étouffement produit, dans l'arrière-gorge, par des mucosités plus ou moins épaisses. On fait pour cracher de violents efforts qui amènent souvent de la toux et quelquefois des nausées; et ce n'est qu'à grand-peine au bout d'une heure ou deux de malaise, qu'on parvient à se débarrasser de tout ce qui entravait la respiration. C'est rendre un véritable service à toutes personnes atteintes de cette affection si pénible que de leur en indiquer le remède; il s'agit simplement du goudron, si efficace dans toutes les affections des bronches. Il suffit d'avaler à chaque repas deux ou trois capsules de goudron Guyot pour obtenir rapidement un bien-être que trop souvent on avait cherché en vain dans un grand nombre de médicaments plus ou moins compliqués et dispendieux. Huit ou neuf fois sur dix, ce malaise de chaque matin disparaît complètement par l'usage un peu prolongé des capsules de goudron.

Il convient de rappeler que chaque flacon de 2 fr. 50 c., contenant 60 capsules, ce mode de traitement revient à un prix insignifiant: 10 à 15 centimes par jour.

Ce produit, en raison de sa vente considérable a suscité de nombreuses imitations. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signature imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies. (3)

#### Place du Petit-Thouars.

#### EXPOSITION DU GRAND MUSÉE ROMAIN

#### Aléthoscope

Visible pour tous, hommes, dames, demoiselles et enfants.

Ce beau Musée renferme un travail incomparable, travail de vingt années de patience, qui a valu à l'auteur plusieurs médailles, notamment la grande médaille d'or du Progrès avec la croix d'honneur; faire ici la désignation des sujets, ce serait trop long.

Ouverture tous les soirs, de 6 heures 1/2 à 10 heures, et les jeudis et dimanches, de midi à 10 heures du soir.

Entrée du jour, 20 centimes, et le soir 30 centimes. — Moitié prix pour les enfants de moins de 10 ans.

#### Les Almanachs pour 1880.

L'Almanach est le livre de tous; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée, l'ouvrier, pour lire des historiettes; l'homme de loisir, pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étranges.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger; car les ennemis de l'Église se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles, nous signalons avec confiance aux hommes de bien les Almanachs du *Laboureur*, de *l'Atelier*, du *Soldat* et du *Coin du Feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avons l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des francs-maçons; si nous les vendons dans les foires, chez les libraires; si nous les donnons à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires, et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Les Almanachs de *l'Atelier*, du *Laboureur*, du *Soldat*, se vendent à Paris, 6, rue Furstenberg: 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste; — 1 fr. 80 c. la douzaine, 2 fr. 50 c. par la poste.

L'Almanach du *Coin du Feu*: 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste; — 3 fr. 60 c. la douzaine, 4 fr. 60 c. par la poste.

Salernes, 13 février 1879.

Monsieur MICHEL, pharmacien à Aix,

Je profite de l'occasion d'un message de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre Elixir antirhumatismal. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas senti mieux qu'à présent, et ne voulant pas en être dépourvue à présent au renouvellement du sang, je vous prie de m'envoyer ces quatre flacons par le retour du message, et plus tard je vous adresserai une lettre de remerciement du bien que votre Elixir antirhumatismal m'a fait, des souffrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve, Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciement du bien que vous m'avez fait.

Votre humble et dévoué,  
Dame BERNARD, accoucheuse,  
à Salernes (Var).

(Voir aux annonces.)

#### Médecine

I. Maux de gorge, Extinction de voix, Inflammation de la bouche, Irritation causée par le tabac, Effets pernicieux du mercure — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN (au sel de Berthollet). — La boîte: 2 fr. 50.

II. Maladies de l'estomac et des intestins, Digestions pénibles, Manque d'appétit, Aigreurs, Renvois, Coliques, Vomissements de bile ou de salive, etc. — Faire usage des PASTILLES et des POUDRES DE PATERSON, au s. az. de bismuth et magnésie. — Pastilles, 2 fr. 50; Poudres, 5 fr.

III. Appauvrissement du sang, Anémie, Chlorose, Fièvres, Maladies nerveuses. — Le VIN DE BELLINI, au quinquina et colombo, fortifiant, fébrifuge, antinerveux, est un aliment réparateur qui convient aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès; il régularise la circulation du sang et ramène les forces vitales. — La bouteille: 4 fr.

#### IV. DENTIFRICES AU SEL DE BERTHOLLET:

Elixir dentifrice de Dethan: le flacon... 2 fr.  
Poudre dentifrice de Dethan: la boîte... 2 fr.  
Opium dentifrice de Dethan: la boîte... 2 fr.

Dépôt chez ADH. DETHAN, Pharmacien, faubourg Saint-Denis, 90, à Paris, et principales Pharmacies de FRANCE et de l'ÉTRANGER.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
vendues sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé dite:

#### REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose; tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques; même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelfort, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalésnière de Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalésnière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalésnière. LÉON PRYCLET, instituteur à Cheysson (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalésnière chocolaie, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDARD; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>e</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

P. GODET, propriétaire-gérant,

